

PROJET D'AMENAGEMENT GARE DES MINES - FILLETTES

Compte-rendu de la marche et de l'atelier sur les espaces publics

MARS 2016

MARCHE COMMENTEE

Samedi 12 mars

Environ 30 personnes ont participé à la marche sur les espaces publics au départ de la Maison des Projets.

Etaient présents : Michel Neyreneuf, adjoint au Maire du 18^{ème} arrondissement chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement ; Evelyne Dams, adjointe au Maire du 18^{ème} arrondissement chargée des sports, du tourisme et du quartier Amiraux Simplon ; Anne Chabert, direction de l'urbanisme ; Eric Poupon, Paris Habitat ; Thibault Lemaître et Léa Golfier, agence Ville Ouverte.

L'itinéraire de la marche a permis aux participants d'engager la réflexion sur les espaces publics in situ. Ils ont pu appréhender le secteur du projet « vu de haut » depuis le toit des entrepôts Geodis et faire le lien avec le projet de création d'un parc sur le secteur Chapelle Charbon, au sud du boulevard Ney. A chaque point d'arrêt, la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris a présenté les nouveaux espaces à aménager ainsi que les enjeux de relocalisation des équipements et répondu aux questions des participants.

ATELIER SUR LES ESPACES PUBLICS

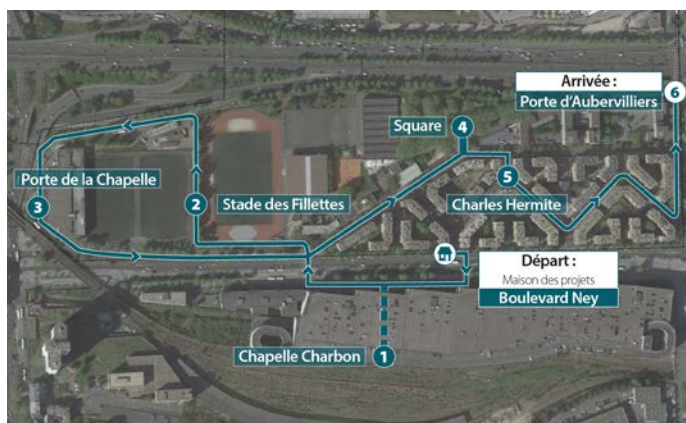
Jeudi 17 mars

Environ 25 personnes ont participé à l'atelier sur les espaces publics à l'école élémentaire Charles Hermite.

Etaient présents : Jean-Philippe Daviaud, adjoint au Maire du 18^e arrondissement en charge de la vie associative ; Philippe Durand, adjoint au Maire du 18^e arrondissement chargé de la nature en ville ; Galla Bridier, conseillère de Paris en charge de l'habitat participatif et partagé ; Anne Chabert, direction de l'urbanisme ; Hugues Vanderzwaln, direction de la voirie et des déplacements ; Christian Devillers, en charge de l'étude urbaine ; Céline Steiger et Léa Golfier, agence Ville Ouverte.

Après un point d'étape sur l'avancée du projet et les hypothèses étudiées par la Ville de Paris, l'architecte Christian Devillers a proposé des éclairages sur les espaces à aménager dans la continuité de la couverture du périphérique. Répartis en deux tables-rondes, les participants ont ensuite échangé sur l'articulation entre la dalle et le square Charles Hermite, et sur les usages souhaités dans ces nouveaux espaces, à l'aide d'un grand plan du projet et d'images de références.

➤ Ce compte-rendu est établi par l'agence Ville Ouverte, en charge de mettre en œuvre la concertation.



Itinéraire de la marche commentée



Temps de restitution collective des groupes de travail lors de l'atelier

Pour en savoir plus sur Paris Nord-Est, accéder aux documents de présentation et contribuer en ligne, rendez-vous sur la plateforme participative paris-nord-est.imaginons.paris

RETOUR SUR LE TEMPS D'ÉCHANGE AVEC DES JEUNES DU QUARTIER

Le 8 mars à l'Espace Jeunes La Villa

En amont de la marche et de l'atelier, un temps de discussion informel avec une dizaine de jeunes du quartier Charles Hermite, à l'Espace Jeunes La Villa, a permis de recueillir leur avis sur le projet.



Espace jeunes la Villa, 48 rue Charles Hermite

La relocalisation des terrains de sport

En raison de leur attachement au quartier et de leurs habitudes, le déplacement du stade pose question :

o Plusieurs jeunes craignent que l'accès et les horaires des nouveaux terrains soient limités : « le week-end sur ces terrains c'est super plein, ça joue sur les demi terrains ! C'est un des seuls stades où l'accès est ouvert, avec des créneaux libres. »

o Certains sont étonnés par la relocalisation des terrains sur le toit de l'entrepôt Ney et « attendent de voir si ça se fera vraiment », tandis que d'autres sont plutôt déçus par l'option consistant à les installer à Condorcet : « si c'est à La Chapelle, on n'ira pas ».

Le square

C'est un espace public envisagé comme ouvert mais qui suscite des interrogations sur la fréquentation nocturne. Les jeunes imaginent des jeux pour les enfants de tous les âges et un city-stade ainsi qu'un espace pour les parents. Une réponse doit être trouvée quant à la présence des rats sinon « les familles ne viennent plus dans ce square ! ». Quelques jeunes filles citent en exemple le square Léon (rue des Gardes) : « c'est un super square, adapté à tous avec un coin sympa pour les mamans ».

Des besoins et des difficultés partagés lors de l'atelier du 5 novembre 2015

Le besoin d'un commerce alimentaire de proximité au cœur du quartier ainsi que le souhait d'un équipement culturel ont été évoqués par les jeunes interrogés.

Le franchissement du périphérique est une vraie difficulté, notamment le passage de l'échangeur de la Porte de la Chapelle. « Les habitants de Valentin Abeille vont en voiture chercher du pain, tellement c'est dangereux à pieds ».

QUESTIONS-REPNSES SUR LE PROJET

A la marche du 12 mars et à l'atelier du 17 mars

L'ouverture du quartier vers le sud et la relocalisation des terrains de sport sur le toit des entrepôts Geodis

« Les terrains sur le toit, je n'y crois pas trop, l'accessibilité et la sécurité seront trop complexes ! »

La pérennité des entrepôts Geodis est questionnée par les participants qui se demandent si ce bâtiment va être maintenu en l'état et si une ouverture vers le sud est prévue à travers le bâtiment. Les participants s'interrogent sur la sécurité et la faisabilité d'un tel projet, notamment concernant l'accès au toit pour rejoindre les terrains.

Éléments de réponses apportés par les intervenants

Anne CHABERT. La SNCF est propriétaire des terrains sur lesquels le parc de Chapelle Charbon sera implanté. Geodis, une filiale de la SNCF, est propriétaire du bâtiment des entrepôts. La fonction logistique des entrepôts est pérenne, c'est un bâtiment d'environ 120 000 m² de surface de plancher qui est très fonctionnel. La façade est dédiée à des bureaux et l'intérieur est divisé en plateaux logistiques avec des voies superposées de circulation et de nombreux espaces de stockage pour des entreprises, accessibles grâce à des rampes de part et d'autre du bâtiment. La possibilité de créer une percée dans le bâtiment pour relier le parc de Chapelle Charbon est actuellement étudiée par les architectes.



Les participants à la marche sur le toit de l'entrepôt Geodis

Le toit des entrepôts Geodis a une grande capacité, c'est une surface d'environ 4 hectares occupée par un parking qui est rarement plein. L'une des hypothèses négociée par la Ville de Paris est de racheter une partie de cette dalle pour y relocaliser deux terrains de foot impactés par le projet Gare des Mines. Les études techniques sont en cours. De grands filets verticaux et horizontaux seraient alors installés autour des terrains pour éviter la perte du ballon et sécuriser le jeu. Des accès indépendants (ascenseurs et escaliers) seraient créés pour desservir les équipements installés sur le toit.

Le marché des 5 continents et le franchissement de la porte de la Chapelle

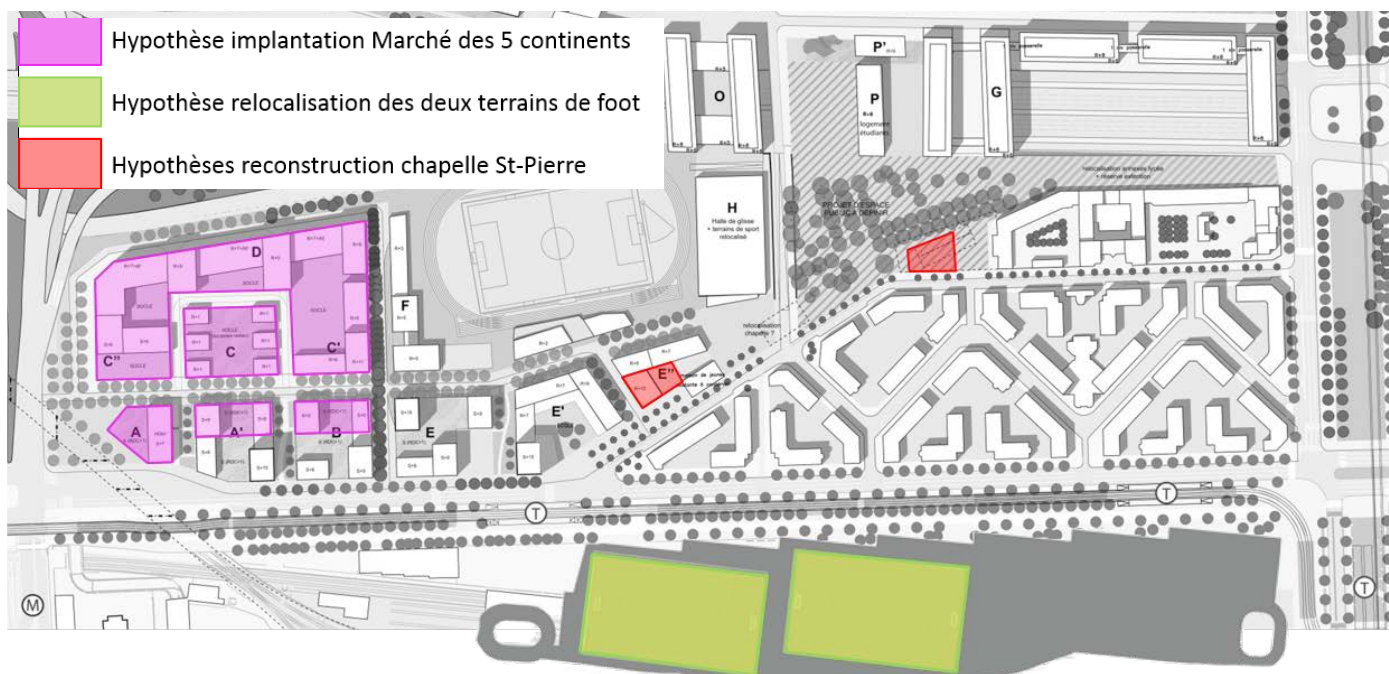
Les participants souhaitent connaître la nature des commerces qui seront implantés dans le Marché des 5 continents. Philippe Durand, adjoint chargé de la nature en ville à la Mairie du 18^{ème} arrondissement, fait remarquer que le marché risque de générer un flux de camions important et poser un problème de stationnement. Il précise également que des riverains ont proposé l'installation d'une aire de covoiturage à la porte de la Chapelle, ce qui pourrait être pris en compte dans le projet. Galla Bridier, conseillère de Paris, demande si une étude d'impact a été réalisée pour évaluer la possibilité d'un nouveau feu tricolore sur le côté est de la porte de la Chapelle, qui permettrait de sécuriser le passage des piétons vers l'immeuble Valentin Abeille.

Éléments de réponses apportés par les intervenants

Anne CHABERT. Le marché sera implanté en cœur d'îlot. Certains commerces seront au rez-de-chaussée et au premier étage orientés vers un espace dédié intérieur, d'autres seront installés en rez-de-chaussée des logements sur le boulevard Ney. La porte de la Chapelle est un secteur facile d'accès, notamment pour la desserte par les camions de livraison et du stationnement mutualisé avec les immeubles de bureaux est prévu sous les nouveaux îlots C et D (voir plan ci-dessous). La proposition de l'agence Christian Devillers d'un nouveau feu tricolore rue de la Chapelle sera analysée dans le cadre de l'étude d'impact globale du secteur Gare des Mines. Le nouveau mail créé au cœur des nouveaux îlots ouest débouchera sur la porte de la Chapelle. Cette voie sera accessible à tous les modes de transports.

Jean-Philippe DAVIAUD. Le marché sera axé sur la restauration. Les commerçants de Château Rouge pourront s'ils le souhaitent bénéficier d'espaces commerciaux dans le Marché des 5 continents. Il ne s'agit pas d'un transfert mais plutôt d'offrir un espace plus adapté à ces commerçants tout en développant une offre de qualité.

Hugues VANDERZWALM. L'aire de covoiturage est une excellente idée qui pourra être étudiée par la direction de la voirie et des déplacements. Ce projet pourrait se réaliser à moyen terme, peut-être pas dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gare des Mines mais éventuellement dans le cadre de la reconfiguration de l'échangeur si Paris organise les Jeux Olympiques 2024.



La relocalisation de l'église Saint-Pierre

Les habitants du quartier Charles Hermite souhaitent avoir des détails sur les conditions de relocalisation de l'église.

« Cette église est importante. Il y a eu des mariages, des enterrements, des moments forts de la vie des habitants ».

Éléments de réponses apportés par les intervenants

Anne CHABERT. La chapelle de la rue Charles Hermite sera reconstruite avant d'être démolie donc il n'y aura pas d'interruption d'usage. Les deux hypothèses à l'étude prévoient la reconstitution de tous les locaux et du presbytère avec la même surface.

La première option consisterait à installer la chapelle à côté du lycée professionnel Camille Jenatzy, et la seconde propose de la relocaliser dans un nouvel îlot de logement se trouvant proche de la cité Charles Hermite. Le diocèse a émis une préférence pour cette seconde option car elle offrirait une visibilité depuis le boulevard Ney et placerait l'église à l'interface entre les futurs habitants et le quartier actuel.

La couverture du périphérique et le désenclavement de l'immeuble Valentin Abeille

Des participants souhaitent connaître le devenir de cet immeuble et les options envisagées pour le désenclaver. Des questions sur le nivellement de la couverture du périphérique sont posées, ainsi que sur la fonction et la hauteur des immeubles ponts. Philippe Durand, adjoint chargé de la nature en ville à la Mairie du 18^{ème} arrondissement, précise que l'absence d'une épaisse couche de substrat sur la dalle qui rend impossible la plantation de grands arbres ne signifie pas que la dalle sera complètement minérale.

« La dalle pourra être végétalisée avec des plantes légères qui ont de plus faibles besoins en terre »

Éléments de réponses apportés par les intervenants



L'emprise publique du franchissement du périphérique délimitée par deux marques rouges sur le mur du square Charles Hermite

Anne CHABERT. L'immeuble Valentin Abeille est intéressant du point de vue architectural et il est orienté plein sud. Néanmoins, il subit d'importantes nuisances dues à la proximité du périphérique. Un travail a été engagé avec le bailleur propriétaire Antin Résidences pour chercher des solutions de relogement avant d'envisager une reconversion de l'immeuble en locaux d'activités économiques ou en logements étudiants. Une nouvelle rue passera au nord de l'immeuble, ce qui permettra de rejoindre Aubervilliers et Paris, en lien avec la couverture du périphérique.

C'est un des éléments majeurs du projet Gare des Mines. Une liaison intermédiaire entre la porte de la Chapelle et la porte d'Aubervilliers reliant le Nord et le Sud sera créée dans le prolongement de la rue des Fillettes. Ce franchissement comportera une voie circulée et un passage pour les piétons et vélos ainsi qu'un espace public central.

La couverture du périphérique fera 220 mètres de long, dont 140 mètres seront occupés par les immeubles ponts et 60 mètres par l'espace public central. Le périphérique étant au même niveau que le sol, la dalle construite pour le couvrir sera surélevée à 9 mètres du niveau du square Charles Hermite. Les opérateurs immobiliers assureront ce franchissement par la technique constructive. Des immeubles-ponts d'activités économiques tertiaires seront installés le long du périphérique. Au coeur de la dalle, à l'abri des nuisances, un immeuble de logement étudiant sera implanté pour répondre aux besoins fixés par le projet de Quartier Universitaire International du Grand Paris (voir le compte-rendu de l'atelier programmation du 5/11/2015). Ce bâtiment pourra disposer de rez-de-chaussée animés avec des locaux collectifs aux usages partagés. Le dernier plancher de hauteur des immeubles ponts s'élèvera à 28 mètres auxquels s'ajoutent les 9 mètres de la dalle.

La cité Charles Hermite et les coursives

« Quand on rentre dans le quartier, c'est comme si on entrait dans une prison. On ne peut plus ressortir ! »

Un habitant du quartier fait part des difficultés à circuler dans le quartier depuis que la rue Charles Hermite est en sens unique. Il propose de rouvrir un passage perpendiculaire à la rue Charles Hermite. D'autres habitants alertent sur les risques de report de trafic engendrés par une modification de sens de circulation et rappellent leur souhait d'un quartier calme.

Éléments de réponses apportés par les intervenants

Eric POUPON. L'ouverture des passages en coursives (point 5 de la marche) n'est pas prévue par Paris Habitat dans l'immédiat mais il sera possible d'engager cette réflexion dans le cadre du projet Gare des Mines. Toutefois, elle ont une vocation exclusivement piétonne.

Anne CHABERT. Le gabarit de la rue Charles Hermite est de nature à permettre un double sens. Il pourrait être rétabli mais cela ne doit pas créer un itinéraire de contournement depuis la sortie du périphérique à la porte d'Aubervilliers. C'est la raison pour laquelle une piste cyclable avait été aménagée. Le système de circulation de la cité Charles Hermite peut être entièrement revu dans le cadre du projet. Une étude sur la circulation doit être réalisée par la direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris pour trouver des solutions.



Une coursive de la cité Charles Hermite

SYNTHESE DES DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS EN TABLES-RONDES

Atelier du 17 mars sur les espaces publics

Les discussions des groupes de travail lors de l'atelier sont synthétisées par thématiques. Elles sont accompagnées d'images de références sélectionnées par les participants et de deux cartes spatialisant leurs propositions.

Animer et créer des lieux de vie

Des lieux animés et « animants », des espaces de rencontre :

- Un théâtre de verdure pour accueillir des manifestations culturelles
- Des espaces de restauration sur la dalle, qui pourraient s'adresser le midi aux futurs étudiants et salariés et le soir et le week-end aux habitants. En attendant la livraison complète du projet et l'ouverture des commerces, des Food-Trucks pourront être facilement accueillis grâce à des espaces stabilisés prévus à cet effet.
- Des bancs pour que les gens se retrouvent
- **Un point de rencontre central**, sous forme de kiosque : lieu refuge, lieu de vie, lieu de musique, kiosque à livres, ...
- **Un terrain de pétanque**, qui sera créateur de lien social notamment pour les personnes âgées et qui est une forte demande des habitants

« Comme c'est entouré de bureaux, on pourra faire du bruit sans que ça gêne ! »

Des aménagements modulables pour ne pas figer des usages mais permettre une variété d'utilisation et l'organisation d'événements éphémères : repas des voisins, fête de la musique. La cour ouverte du 104 est citée comme exemple d'espace pouvant abriter différentes activités : exposition, festival, cirque, ...

Une « hiérarchie » dans l'animation : des espaces très animés, d'autres plus calmes. La dalle > le square Charles Hermite > le nouveau jardin

Repenser les horaires d'ouverture du square pour lui redonner une place au cœur du quartier et augmenter sa fréquentation

« Ce square ferme à 16h30 alors que celui dans le 19ème ferme à 19h. Ce n'est pas normal, les horaires doivent être les mêmes partout ! »



Images de référence présentées en atelier : kiosque à livres et terrain de pétanque



Spectacle dans la halle Aubervilliers au 104



Image de référence présentée en atelier : repas de quartier



Image de référence présentée en atelier : passerelle qui sillonne un bois



Image de référence d'une passerelle en pente à 10% à Boulogne Billancourt



Ouvrir le quartier vers l'extérieur : relier et parcourir

Créer une nouvelle voie pour désenclaver le quartier et répondre au besoin de transit et de flux. Une passerelle adaptée au dénivelé et qui permette le passage des piétons, vélos et voitures pour connecter Paris et Aubervilliers. La voie pourrait être séparée entre flux de voiture et circulation douce. Un espace sécurisé par un rebord ou de la végétation serait dédiée à la piste cyclable et à un trottoir piétonnier.

« On pourrait faire quelque chose sous la rue ou laisser une ouverture pour faire un passage vers la halle de glisse ! »

« Comme il y aura du passage, des flux, ça va occuper et sécuriser l'espace, éviter que le quartier reste replié sur lui-même ... »

NB : La voie circulée aura une pente de 10%, ce qui n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Une seconde passerelle piétonne moins pentue devra être créée.

Installer une seconde passerelle uniquement piétonne et cyclable qui serpente entre les arbres du square Charles Hermite et qui débouche plus à l'est sur la rue Charles Hermite. Grâce aux virages, les vélos rouleront moins vite, ce sera une voie plus calme. La pente sera plus douce et plus accessible pour les poussettes ou les personnes à mobilité réduite.

Porter une attention à la lumière, pour rendre les espaces lisibles, visibles et chaleureux avec éventuellement des éclairages de couleur.

Utiliser les deux espaces verts linéaires (au nord du périphérique et le long du lycée Camille Jenatzy) comme des lieux de parcours :

- Parcours d'exposition photos, comme sur les grilles du jardin du Luxembourg
- Parcours d'expression pour le graffiti
- Parcours skate / glisse avec des bosses pour compléter l'offre existante de la halle de glisse grâce à un site en extérieur
- Parcours d'eau avec des fontaines « pour que les enfants s'amuse dans le nouveau jardin »
- Parcours santé avec des agrès

« Ces espaces sont des fines bandes propices à des parcours thématiques, comme une balade liée à l'art ou au sport... »

Quelques **craintes d'habitant quant au devenir de l'espace linéaire** le long du lycée Camille Jenatzy qui pourrait être anxiogène et mal fréquenté s'il n'est pas adossé à des usages : « ça risque d'être squatté ou d'être peu engageant s'il n'y a personne comme à la forêt linéaire à Claude Bernard ».

Aménager des espaces sportifs et ludiques en valorisant la végétation

Des espaces qui doivent s'adresser à tous, aux petits comme aux grands, notamment le square. Favoriser la mixité générationnelle en installant des jeux pour tous les âges et des espaces pour se réunir pour les parents.
« Plus il y aura d'activités, mieux ça ira ».

Des aménagements qui donnent une identité à chacun des espaces et suscitent des usages différenciés : un espace sportif, un espace jeux, une zone de pelouse « détente ».

Des revêtements de sol variés : un peu d'herbe, du bois, quelques bancs mais pas trop de mobilier urbain figé
« Il ne faut pas du dur »

Une zone de sports de plein air avec des agrès ou un ring de boxe. Ces activités seront en lien avec la proximité de la halle de glisse et du gymnase tout proche ce qui pourra créer une dynamique, apporter de la cohérence et faire de ce square une zone de destination. « S'il y a des équipements originaux, les gens viendront de loin, ça créera du mélange ... »

Un mur d'escalade en pratique libre et un mur végétalisé le long de la dalle pour atténuer l'impact visuel du mur et favoriser la verdure et la fraîcheur. Tirer profit du dénivelé de 9 mètres pour créer un aménagement original et un lieu qui répond à une demande croissante à Paris (mur d'escalade).

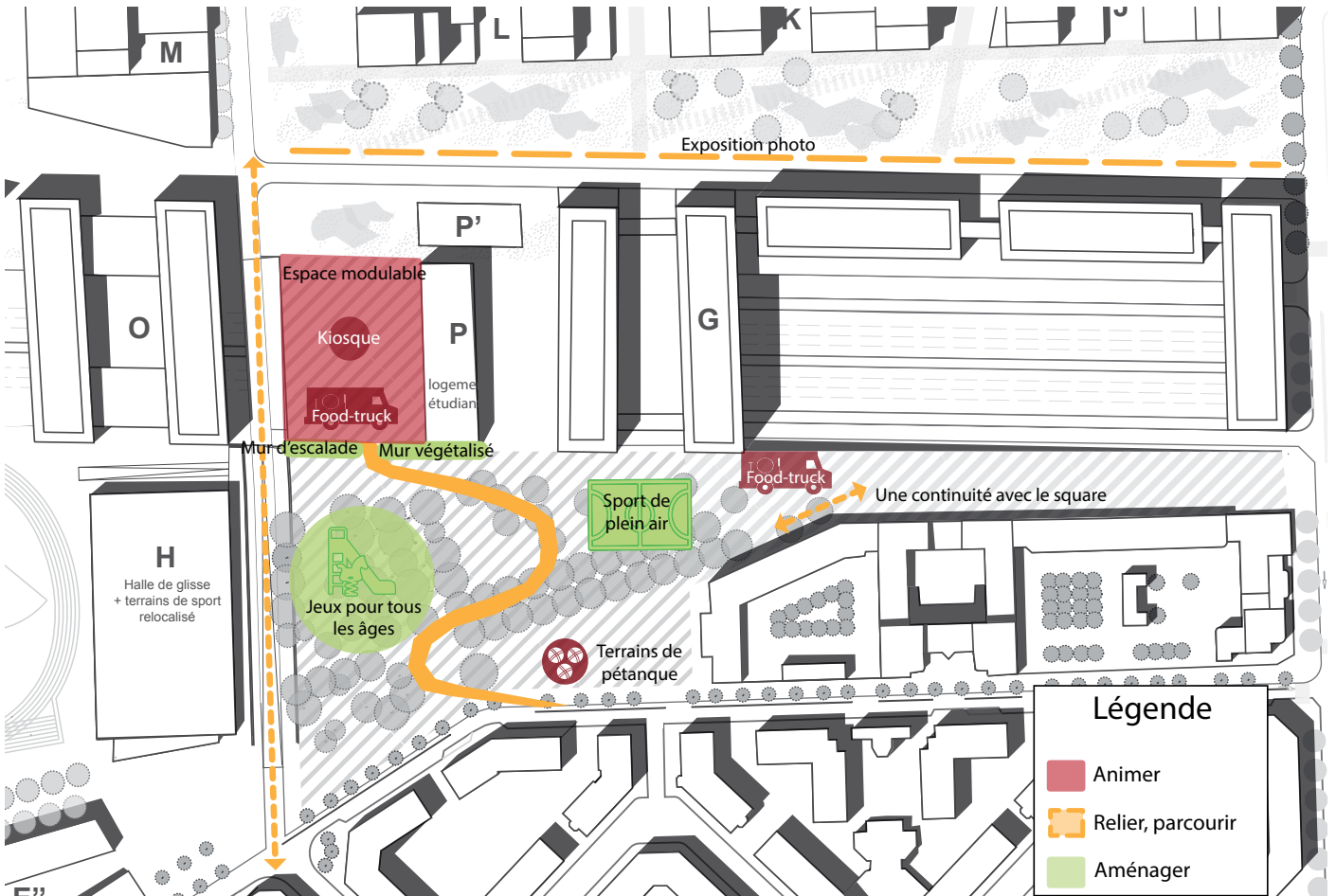
Des aménagements pour favoriser l'hygiène du site : des toilettes et un canisite. « Pensons aux animaux, sinon ça va se dégrader très vite ! »



Images de référence présentées en atelier : jeux pour tous, mur végétalisé et utilisation du dénivelé



Synthèse graphique table 1



Synthèse graphique table 2

